



APPEL A LA MANIFESTATION DU SAMEDI 27 JANVIER 2024

ETAT-SNCF :

- * STOP A LA DEGRADATION DU SERVICE**
- * ASSUREZ LA CIRCULATION DES TRAINS POLT**
- * BAISSSE GENERALE DES TARIFS PENDANT LES TRAVAUX**

Nous appelons le samedi 27 janvier à 11 h. dans une gare de la ligne POLT dans chaque département traversé, à une Manifestation rassemblant les parlementaires, les collectivités et leurs élus, les forces économiques et sociales, les associations, les cheminots, les usagers, la population, afin que des mesures d'urgence soient prises pour que les trains circulent...

Dans un an et demi les nouvelles rames « OXYGENES » vont arriver ; 11 Allers-Retours sont prévus, notre association en demande 14 afin d'améliorer les dessertes ; des gains de temps seront effectifs.

Mais, d'ici là, nous ne pouvons subir une dégradation sans précédent de la circulation des trains dont on nous dit qu'elle va encore s'aggraver en 2024.

C'est pourquoi nous demandons EN URGENCE :

- **La mise en œuvre de moyens exceptionnels pour la maintenance du matériel,**
- **De remettre en service des motrices disponibles** (les 10 du Centre-Val de Loire ne suffiront pas pour les lignes Intercités, et, de plus, elles ne sont pas actuellement opérationnelles,
- **D'anticiper la location de locomotives,**
- **D'intégrer une ou deux rames TGV, en limitant provisoirement le nombre de celles que l'on envoie à l'étranger et prendre les dispositions pour en assurer la maintenance,**
- **Le plus tôt possible, l'organisation des travaux sur une seule voie, afin de maintenir la continuité du service sur l'autre ; c'est réalisable et démontré dans le passé,**
- **Supprimer un seul aller-retour au lieu de deux, de janvier à mars,**
- **Une réduction générale des tarifs pendant la durée des travaux ; cette demande, que nous réitérons depuis un an, vient de recevoir un début de réponse : le Ministre a annoncé une baisse de 20% pour les abonnés et titulaires de la carte « Liberté ». Mais, le compte n'y est pas. Nous demandons une baisse pour tout le monde et au-delà de 20%, vu le préjudice causé.**

Etat et SNCF doivent déployer tous les moyens nécessaires afin de permettre la libre circulation de nos concitoyens, le maintien et le développement de l'activité économique, tout en favorisant la limitation de CO2.

« Association Urgence Ligne POLT »